



COMITE REGIONAL RHONE ALPES DE CYCLISME  
 9 Rue Edouard Herriot – 38300 BOURGOIN JALLIEU  
 Tél. 04.74.43.54.30- Fax. 04.74.43.93.17  
 site internet : [www.fcc-rhonealpes.com](http://www.fcc-rhonealpes.com) – e-mail : [ffc.rhonealpes@orange.fr](mailto:ffc.rhonealpes@orange.fr)

## COMMISSION BMX RHÔNE-ALPES

# RÉUNION COMMISSION BMX RHÔNE-ALPES DARDILLY – le 18 décembre 2014

### Membres de la commission BMX :

- Responsable : **JULIEN** Gérard
- Membres : **CHAUSSABEL** Laurence,  
**CHARLES** Loïc,  
**COTTEREAU** Blandine,  
**REGNIER** Stéphane,  
**VIOUGEAS** Elisabeth.

### Invités :

- |  |  |          |
|--|--|----------|
| ETR BMX Rhône-Alpes :                  | <b>BOUTTE</b> Florent                    |          |
|  | <b>BOUDIN</b> Pascal                     | (excusé) |
| Responsable arbitres BMX Rhône-Alpes : | <b>THIMEL BLANCHOZ</b> Nathalie          |          |
| Départements :                         | <b>VARLET</b> Valérie (CDBMX 38)         |          |
|  | <b>COUREAUT</b> Jean-Philippe (CDBMX 69) |          |
|  | <b>GILBERT</b> Dominique (CD 42)         |          |

Début de la réunion : 20h00

Fin de la réunion : 22h30

## 1. Calendrier Rhône-Alpes 2015

Suite à la diffusion d'un nouveau calendrier national et UCI, le calendrier régional sera modifié.

Les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> manches de la Coupe d'Europe auront lieu en France, à Messigny-et-Vantoux. Montmélian souhaite donc déplacer sa date.

Le TFBMX est déplacé du 27/28 juin au 20/21 juin. De ce fait, la dernière manche du Challenge France est également déplacée du 13/14 juin au 6/7 juin. St Marcellin doit donc également changer sa date.

Après contact avec les deux clubs, la 2<sup>ème</sup> manche de la Coupe Rhône-Alpes aura lieu le 17 mai à Montmélian et la 3<sup>ème</sup> manche aura lieu le 28 juin à St Marcellin.

*Cf. annexe 1 – Calendrier RA 2015*

## 2. Règlement et cahier des charges 2015

Les règlements de la Coupe Rhône-Alpes et du challenge/championnat Rhône-Alpes sont mis à jour.

*Cf. annexe 2 – Règlements de la Coupe et du Championnat Rhône-Alpes 2015*

Les cahiers des charges sont légèrement modifiés. Ils seront envoyés aux 6 clubs organisateurs qui devront les renvoyer signés au comité régional, accompagnés du montant des droits d'organisation.

Il est signalé que le club du CR4C n'a toujours pas payé la réversion de la course qu'il a organisée en juin. Le club devra régulariser sa situation avant le 31 décembre 2014, sinon la commission se verra dans l'obligation de trouver un autre club organisateur pour le championnat régional.

*(Nota : au 5 janvier, la réversion est en cours de paiement)*

### **3. Demandes de dérogations et de wild-cards**

Plusieurs demandes sont arrivées à la commission concernant la possibilité de participer au Challenge France 2015 ou pour être inscrit sur la LRP 2015.

Concernant les demandes de wild-cards pour la LRP, la note aux clubs 2014 spécifiait :

*« Les wild-cards sont uniquement accordées aux pilotes qualifiés pour le Challenge National/Championnats de France de l'année n-1 ou pour le TFBMX de l'année n-1 et n'ayant pas pu participer pour raison médicale (certificat médical à l'appui). »*

Par ailleurs, se pose le problème des pilotes Nationaux en 2014 et qui redescendent au niveau challenge en 2015. Il est décidé que TOUS ces pilotes sont directement qualifiés pour participer au challenge 2015. Par contre, ils doivent repasser par les courses Rhône-Alpes en 2015 pour se qualifier pour le challenge France 2016.

*Cf. annexe 3 – demandes de repêchage et wild-cards*

### **4. Questions diverses**

- Les quotas

Les quotas de participation pour les courses Rhône-Alpes sont maintenus pour 2015.

Par contre, vu la baisse de participation sur les courses Rhône-Alpes en 2014, il est décidé de relever le nombre de qualifiés. Le pourcentage de qualifiés, à l'issue des courses départementales, passe de 60 % à 80 %.

Le calcul sera réalisé à partir des classements par points diffusés par les départements et sur la base du nombre de participants par département, dans chaque catégorie concernée.

Il est à noter qu'en 2014, il y a eu 5 organisations BMX de plus, par rapport à l'année 2013.

- Nouvelles licences

ATTENTION : les licences prises au mois de septembre sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année suivante, UNIQUEMENT si ce sont des licences prises pour la première fois.

Une personne licenciée l'année précédente et qui ne reprend sa licence qu'en septembre, aura une licence de l'année en cours. Il devra la renouveler au 1<sup>er</sup> janvier pour l'année suivante.

- Informations du corps arbitral

- Une formation « arbitre club » s'est déroulée le 30 novembre à Bourgoin Jallieu. 19 personnes issues des clubs BMX de l'Ain, de l'Isère et du Rhône ont participé et validé leur formation.
- Trois formations d'arbitres régionaux sont mises en place en début d'année 2015 :
  - Le 11 janvier à Valence
  - Le 20 février à La Fouillouse
  - Le 01 mars à Dardilly

ATTENTION : pour suivre les formations d'arbitre, les personnes doivent être en possession d'une licence de l'année en cours.

- Une formation arbitre National Elite (ex arbitre fédéral) est programmée pour fin octobre 2015. Se faire connaître auprès de Nathalie.
- Colloque des arbitres fédéraux le 14 ou 15 février 2015 (à confirmer).